

Séance ordinaire du 3 juillet 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi trois juillet deux mille dix-huit à quatorze heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de

la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-08-08

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 juillet 2018.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2018-08-09

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 juin 2018.

CE-2018-08-10

Modification de la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes »

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » par le remplacement de l'annexe de cette résolution par l'annexe de la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2018-08-11

Lettres d'ententes à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2927, le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 et l'Association des cadres de la Ville de Lévis concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

[Document d'aide à la décision GCH-2018-040](#)

Il est résolu recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2927, le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 et l'Association des cadres de la Ville de Lévis, concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

CE-2018-08-12

Nomination d'un capitaine à la surveillance du territoire et information additionnelle

[Document d'aide à la décision GCH-2018-042](#)

Il est résolu de nommer monsieur Pascal Fortier à titre de capitaine à la surveillance du territoire, poste cadre policier à temps complet, classe 1, échelons 1 aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2018-08-13

Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et un membre du personnel

[Document d'aide à la décision GCH-2018-045](#)

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et un membre du personnel de la Ville.

CE-2018-08-14

Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99

[Document d'aide à la décision GRE-2018-152](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2018-152, sous réserve de l'approbation du conseil de la Ville. Ce règlement a pour objet de prévoir, au lieu de deux périodes de questions, une seule période de questions au début des séances du conseil de la Ville et de déléguer au comité exécutif, dans tous les cas où il peut conclure un contrat conformément à l'article 18 du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99, le pouvoir d'affecter au domaine privé ou au domaine public de la Ville le bien meuble ou immeuble visé par ce contrat, le cas échéant.

CE-2018-08-15

Aide financière à la Corporation Charny Revit

[Document d'aide à la décision GRE-2018-168](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 500 \$ à la Corporation Charny Revit, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-08-16

Aide financière à l'Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2018-170](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 400 \$ à l'Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc., pour le maintien de ses activités auprès de la

population lévisienne.

CE-2018-08-17

Aide financière à la Maison de soins palliatifs du Littoral
[Document d'aide à la décision GRE-2018-171](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 500 \$ à la Maison de soins palliatifs du Littoral, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-08-18

Aide financière à l'Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Lévis
[Document d'aide à la décision GRE-2018-172-R-1](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à l'Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-08-19

Aide financière à Événements Jeunesse Venite Adoremus
[Document d'aide à la décision GRE-2018-173](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Événements Jeunesse Venite Adoremus, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-08-20

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018
[Document d'aide à la décision GRE-2018-175](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018, est déposé à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2018-08-21

Aide financière à la Fondation Collège de Lévis
[Document d'aide à la décision GRE-2018-176](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 3 000 \$ à la Fondation Collège de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-08-22**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de l'Union des municipalités du Québec**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-177](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Isabelle Demers, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry et Fleur Paradis et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'Union des municipalités du Québec, le 14 septembre 2018 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-08-23**Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement et demande de crédits additionnels**

[Document d'aide à la décision INF-2018-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'affecter un montant de 2 801 000 \$ provenant de la réserve financière pour les opérations de déneigement aux postes de dépenses relatifs aux opérations de déneigement et en fonction des montants indiqués à l'annexe A de la présente fiche de prise de décision INF-2018-013;
 - d'affecter le montant de revenus de 160 000 \$ aux dépenses de déneigement et d'accorder des crédits additionnels du même montant aux postes de dépenses mentionnées à l'annexe A de cette fiche de prise de décision.
-

CE-2018-08-24**Affectation de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie**

[Document d'aide à la décision INF-2018-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 201 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie aux postes de dépenses et aux montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2018-014.

CE-2018-08-25**Acquisition d'une partie du lot 2 660 382 du cadastre du Québec (réaménagement de l'intersection des boulevards Étienne-Dallaire et Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-039](#)

Il est résolu d'acquérir une partie du lot 2 660 382 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 8,5 mètres carrés, au prix de 2 100 \$ plus taxes si

applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions mentionnées à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-039, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique.

CE-2018-08-26

Acquisition d'une partie des lots 2 435 170 et autres du cadastre du Québec (rue Saint-Omer, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation des parties de ces lots et financement afférent

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-040](#)

Il est résolu :

- d'acquérir une partie du lot 2 435 170 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9,8 mètres carrés, au prix de 2 465 \$ plus taxes si applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions mentionnées à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-040, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique;
 - d'acquérir une partie du lot 2 435 128 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 14,8 mètres carrés, au prix de 4 615 \$ plus taxes si applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner pleine effet à la présente résolution, et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique;
 - d'acquérir une partie du lot 2 435 127 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 2,3 mètres carrés, au prix de 1 000 \$ plus taxes si applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique;
 - d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition de ces parties de lots et des frais afférents au montant maximal de 18 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.
-

CE-2018-08-27

Financement additionnel de la dépense relative aux travaux de relocalisation de l'accès riverain (mise à l'eau à la rivière Beaurivage)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-050](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative aux travaux de relocalisation de l'accès riverain (mise à l'eau à la rivière Beaurivage) au montant maximal de 12 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-29.

CE-2018-08-28

Financement de la dépense relative à l'enrochement de protection le long du fleuve Saint-Laurent

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-054](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative à l'enrochement de protection le long du fleuve Saint-Laurent, au montant maximal de 35 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2018-08-29

Financement de la dépense relative à l'aménagement de la passerelle au-dessus de la rivière Aulneuse (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-055](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative à l'aménagement de la passerelle au-dessus de la rivière Aulneuse au montant maximal de 55 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

CE-2018-08-30

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection à l'Aquaréna

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-015](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative aux travaux d'amélioration de l'Aquaréna au montant maximal de 40 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2018-08-31

Dépôt du rapport de la Commission consultative de développement social et communautaire du 25 janvier 2018

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-012-R-1](#)

Le rapport de la séance du 25 janvier 2018 de la commission consultative de développement social et communautaire, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-08-32

Aide financière au Patro de Lévis pour l'intégration des enfants vivant avec un handicap au programme *Camp de jour*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 115 000 \$ au Patro de Lévis, afin de soutenir ses activités d'intégration des

enfants vivant avec un handicap au programme *Camp de jour*, conditionnel au dépôt d'un bilan des activités, et de financer cette aide financière au montant maximal de 115 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2018-08-33

Dépôt des rapports des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 9, 23 avril et 14 mai 2018

[Document d'aide à la décision URBA-2018-116](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 9, 23 avril et 14 mai 2018, sont déposés à titre d'information.

CE-2018-08-34

Dépôt des rapports des assemblées publiques de consultations tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement les 1^{er}, 8, 10 et 31 mai 2018

[Document d'aide à la décision URBA-2018-117](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement les 1^{er}, 8, 10 et 31 mai 2018, sont déposés, à titre d'information.

CE-2018-08-35

Avenant à l'entente de collaboration à intervenir avec Marché public de Lévis, coopérative de solidarité

Document d'aide à la décision DEV-2018-078

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure un avenant à l'entente de collaboration à intervenir avec Marché public de Lévis, coopérative de solidarité, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-078, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-08-36

Vente d'une partie des lots 6 164 912 et 6 164 914 du cadastre du Québec à Lebeau Gazon et Déneigement inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2018-087](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Lebeau Gazon et Déneigement inc. des parties des lots 6 164 912 et 6 164 914 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-087, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Lebeau Gazon et Déneigement inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-08-37**Autorisation accordée à Festival Jazz etcetera Lévis**
[Document d'aide à la décision DEV-2018-095](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le Festival Jazz etcetera Lévis à terminer ses activités à minuit les 9 et 11 août 2018.

CE-2018-08-38**Modification du contrat de construction pour la réfection d'une section du boulevard Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers, ainsi que la reconfiguration du carrefour**
[Document d'aide à la décision APP-2018-055](#)

Il est résolu de modifier le contrat de construction pour la réfection d'une section du boulevard Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers ainsi que la reconfiguration du carrefour (appel d'offres 2016-50-77), attribué par la résolution CV-2016-08-69, au montant de 318 503,63 \$, avant TPS et TVQ, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2018-055.

CE-2018-08-39**Attribution de contrat pour la fourniture de services professionnels pour effectuer l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022, ainsi qu'une partie de sa tenue à jour subséquente**
[Document d'aide à la décision APP-2018-097](#)

Il est résolu recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour effectuer l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022, ainsi qu'une partie de sa tenue à jour subséquente (appel d'offres 2018-55-48), à Consortium Évimbec-Altus, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 889 505,16 \$, pour le mandat A, à 2 294 730,14 \$ pour le mandat B, et à 333 091,80 \$ pour le mandat C, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-08-40**Adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec relatif à l'acquisition d'hypochlorite de sodium, de Pass 10 et de chaux calcique hydratée nécessaires au traitement des eaux des usines et des piscines, ainsi qu'à l'incinérateur**
[Document d'aide à la décision APP-2018-098](#)

Il est résolu de :

- de confirmer l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats CHI-20192020 mis en place par l'Union des municipalités du Québec couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au le 31 décembre 2020, et relatif à l'achat d'hypochlorite de sodium, de Pass 10 et de chaux calcique hydratée nécessaires au traitement des eaux des usines et des piscines, ainsi qu'à l'incinérateur;

- de confier à cette union le mandat de préparer, au nom de la Ville et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés, couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au le 31 décembre 2020;
- pour permettre à cette union de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à cette union les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement, en remplissant les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra cette union et en retournant ce document à la date fixée;
- de confier, à cette union, le mandat d'analyser les soumissions déposées et d'adjudger les contrats d'une durée de deux ans, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;
- que si cette union adjudge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;
- de reconnaître que cette union recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants, ce taux étant établi à 1,6 % pour les organisations membres de cette union et à 3,5 % pour les celles non membres de cette union;
- de transmettre une copie de la résolution à cette union.

CE-2018-08-41

Attribution du contrat de construction relatif aux liens routiers et l'interconnexion de la conduite d'eau de 500 mm de diamètre intérieur (viaduc du secteur Saint-Rédempteur) (lot 2) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2018-102](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de construction relatif aux liens routiers et l'interconnexion de la conduite d'eau de 500 mm de diamètre intérieur (viaduc du secteur Saint-Rédempteur) (lot 2) (appel d'offres 2018-50-33), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 8 055 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et ce, conditionnellement à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'à l'approbation du règlement d'emprunt RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières ainsi qu'un emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et de décréter ces travaux,

CE-2018-08-42

Financement afférent au contrat relatif à la réfection de la rue Saint-Raphaël, attribution du contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2018-103](#)

Il est résolu d'autoriser le financement supplémentaire de la dépense relative à la

réfection de la rue Saint-Raphaël au montant maximal de 49 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Il est également résolu d'attribuer le contrat relatif à la réfection de la rue Saint-Raphaël (appel d'offres 2018-50-58), à Les excavations Ste-Croix inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 393 792,71 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2018-08-43

Modification du contrat de location de machinerie à l'heure avec opératrices et opérateurs pour le déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2018-106](#)

Il est résolu de modifier le contrat de location de machinerie à l'heure avec opératrices et opérateurs pour le déneigement (appel d'offres 2015-50-91, lot A), attribué par la résolution CV-2015-11-04, au montant de 135 632, 37 \$, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2018-106.

CE-2018-08-44

Modification du Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières, ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières, ainsi qu'un emprunt par l'ajout dans le 1^{er} paragraphe de l'article 6. Paiement comptant, après les mots « en vertu », des mots « des paragraphes 5.1 à 5.4 ».

CE-2018-08-45

Entente à intervenir avec la Société d'habitation du Québec concernant le programme de *Petits établissements accessibles*

[Document d'aide à la décision URBA-2018-119](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec la Société d'habitation du Québec, concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-2018-119, dans le but d'offrir le programme de *Petits établissements admissibles* à la clientèle lévisienne, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-08-46

Adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du

Québec visant l'acquisition de sulfate d'aluminium, de sulfate ferrique et de chlore gazeux nécessaires au traitement des eaux des usines pour les années 2019 à 2021

[Document d'aide à la décision APP-2018-099](#)

Il est résolu :

- de confirmer l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats CHI-20192020 mis en place par l'Union des municipalités du Québec couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au le 31 décembre 2021 et visant l'achat de sulfate d'aluminium, de sulfate ferrique et de chlore gazeux nécessaires au traitement des eaux des usines de la Ville;
- de confier à cette union le mandat de préparer, au nom de la Ville et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au le 31 décembre 2021;
- pour permettre à cette union de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à cette union les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra cette union et en retournant ce document à la date fixée;
- de confier, à cette union, le mandat d'analyser des soumissions déposées et d'adjuger des contrats d'une durée de deux ans, plus une année supplémentaire en option, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;
- de confier à cette union la décision de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat;
- que si cette union adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- de reconnaître que cette union recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants, ce taux étant fixé à 1,6 % pour les organisations membres de cette union et à 3,5 % pour les celles non membres de cette union;
- de transmettre une copie de la résolution à cette union.

CE-2018-08-47

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial

Document d'aide à la décision APP-2018-110

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial (appel d'offres 2018-55-67), à Mallette s.e.n.c.r.l., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 104 900 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-08-48**Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis et abrogation de la résolution CV-2018-04-01 « Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis »**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter l'Office municipal d'habitation de Lévis pour avoir reçu le *Prix Régis-Laurin* dans la catégorie innovation, le 2 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2018-04-01 « Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis ».

CE-2018-08-49**Accord de principe relatif à la conclusion d'un bail à intervenir concernant la location de bureaux situés au 2030 boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) pour les besoins du Bureau de la mobilité durable et mandat à la directrice de ce bureau**

Il est résolu d'accepter en principe de conclure le bail à intervenir concernant la location de bureaux situés au 2030 boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) et de mandater la directrice du Bureau de la mobilité durable à entreprendre les démarches nécessaires pour la conclusion du bail à intervenir.

CE-2018-08-50**Vente d'un camion d'incendie usagé (numéro d'unité 99-367) à la Ville de Pont-Rouge**

[Document d'aide à la décision APP-2018-082](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat finale de la Ville de Pont-Rouge pour la vente d'un camion d'incendie usagé de marque E-One, modèle Superior H-700, année de fabrication 1999, numéro d'unité 99-367, au montant de 50 000 \$, avant TPS et TVQ, sans garantie aucune, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2018-082, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le fruit de la vente nette de ce camion aux postes budgétaires indiqués à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-08-51**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 10.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif